

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 09/09/2009

Réception par le Prefet : 09/09/2009

Publication : 11/09/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-11-2-2

Séance du vendredi 4 septembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2008-5-2-2 du 12 décembre 2008 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 36 400 € à l'association Journées d'Octobre de MULHOUSE pour l'organisation de Folie Flore 2009 ;
- approuve la convention avec l'Association Journées d'Octobre de MULHOUSE pour la subvention susmentionnée et autorise le Président à la signer ;
- attribue une subvention de 11 200 € à la Ville de MULHOUSE pour l'organisation du Festival Automobile 2009 ;

- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 65, fonction 94, nature 6574 et nature 65734, opération 2009-F 741-108, du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions